



PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 19 octobre, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 10 octobre, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Arnaud MABIRE
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Madame Claudine COUVRAT
Madame Viviane HUYGHE
Madame Anne HEURTAUX
Monsieur Sébastien GEORGES
Madame Michèle LE ROUX
Madame Maryvonne DIVETOT
Madame Nicole CAMILLERI

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Patrick LECLERC
Monsieur Régis PETIT (Pouvoir à Anne HEURTAUX)
Madame Renée Paule SERVEAUX (Pouvoir à Nicole CAMILLERI)

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents ou représentés : 13
Nombre de membres votants : 13

oOo~

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte rendu du 14 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.

SECOMILE – Lotissement Domaine de la Combe

► Compte-rendu des réunions hebdomadaires – Suivi du chantier

► Projet de boisement

Présentation d'un premier devis pour un projet de boisement le long de l'Iton sur 3 ha 51.

► SIEGE – Programmation/Recensement des projets 2018

Opération sur réseaux électriques (Eclairage public et France Télécom) : Route de la Vallée (Du 160, route de la Vallée jusqu'à Caër)

Opération d'éclairage public isolé : Domaine de la Vallée (LED)

► Cimetière

L'entreprise NORMAND VERT doit intervenir pour la réfection d'une allée supplémentaire en Evergreen. – La date d'intervention n'est pas définie

► Terrain multisports

Monsieur le Maire relate les faits concernant l'arrêt des travaux pour le terrain multisports.

Le 3 octobre dernier, sur place avec le Maître d'Ouvrage CAD'EN, il est constaté que l'entreprise COLAS (sous-traitant de RENOVSPORT) était en train de remblayer la fouille ouverte de la veille alors que les préconisations de l'étude de sols, faisant partie intégrante du marché, n'étaient pas respectées.

Le chef de chantier de l'entreprise COLAS, questionné à ce sujet, nous informe que des essais de portance avaient été réalisés et qu'ils s'avéraient concluants, nonobstant les préconisations des études de sols, et qu'ils avaient décidé de poursuivre les travaux sans en tenir compte.

Dans l'attente de la validation du géotechnicien, le chantier a été arrêté

Un rendez-vous a été fixé au 13 octobre avec les entreprises pour effectuer des tests de portance.

Le conseil municipal relève que les tests de portance sont faits (en interne) par l'entreprise COLAS alors qu'ils doivent se référer aux études incluses dans le marché.

Les études de sols ont été faites justement car le sol n'est pas stable à cet endroit.

Le conseil municipal demande que l'entreprise COLAS fasse un courrier de responsabilités en cas de litige, et de contacter le service « marchés » d'Evreux Portes de Normandie.

► Allée fleurie – Lotissement Fiches Maubert & Reinettes

Une demande a été faite auprès de « Evreux Portes de Normandie » pour l'installation des panneaux 30km/h et Monsieur VIVIER doit prendre RDV avec un responsable d'Evreux Portes de Normandie.

► Kiosque

Une réunion de montage du projet est fixée par CAD'EN le 7 novembre 2017 à 18 h

► Divers

- Prévoir la suppression de la première place de parking à la sortie du Domaine de la Combe, pour plus de visibilité,
- Prévoir un devis pour la pose de plots route de Louviers pour le budget 2018,

DELIBERATIONS

► 2017.029 Sentes Accès école et Escale

Les membres du Conseil Municipal :

- Acceptent le devis de SBTP (Sébastien Blin) 5, rue des Roches 27930 Brosville
Devis du 14 octobre 2017- 4 197,80 Euros HT soit 5 037,36 Euros TTC

► 2017.055 DM8 – Plantation arbustes au Rond-point de Caër

Le Conseil Municipal approuve les opérations comptables suivantes :

61522	:	Charges à caractère général	:	- 4 890,00 Euros
023	:	Virement à la section investissement	:	+ 4 890,00 Euros
021	:	Virement de la section fonctionnement	:	+ 4 890,00 Euros
2121-109	:	Immobilisations Corporelles	:	+ 4 890,00 Euros

► 2017.055 DM9 – Allée cimetière

Le Conseil Municipal approuve les opérations comptables suivantes :

61522	:	Charges à caractère général	:	- 1 428,00 Euros
023	:	Virement à la section investissement	:	+ 1 428,00 Euros
021	:	Virement de la section fonctionnement	:	+ 1 428,00 Euros
21316-18	:	Immobilisations Corporelles	:	+ 1 428,00 Euros

► 2017.058 - Composition du Conseil Communautaire dite « de droit commun » au 1^{er} janvier 2018

CONSEIL

Conseil communautaire d'Evreux Portes de Normandie

Adhésion de nouvelles communes au 1^{er} janvier 2018

Proposition de composition dite « de droit commun »

Le 1^{er} janvier prochain, selon le résultat des procédures d'adhésion encore en cours ou à venir, douze nouvelles communes vont intégrer Evreux Portes de Normandie.

Ces communes sont les suivantes :

ACON
COURDEMANCHE
DROISY
FONTAINE-SOUS-JOUY
ILLIERS-L'EVEQUE
JOUY-SUR-EURE
MARCILLY-LA-CAMPAGNE
MESNIL-SUR-L'ESTREE
MOISVILLE
MOUETTES
MUZY
SAINT GERMAIN SUR AVRE

Conformément à l'article L5211-6-2 du CGCT et par dérogation aux articles L. 5211-6 et L. 5211-6-1, entre deux renouvellements généraux des conseils municipaux, il est procédé à la détermination du nombre et à la répartition des sièges de conseiller communautaire en cas de d'extension du périmètre d'un EPCI par l'intégration d'une ou de plusieurs communes, et ce dans les conditions prévues à l'article L. 5211-6-1.

Par délibération en date du 26 septembre 2017, le Conseil communautaire a adopté cette composition dite de droit commun.

Il est donc proposé d'émettre un avis favorable à cette composition qui avait été retenue lors de la fusion du GEA et de la CCPN.

Le nombre de conseillers communautaires passerait ainsi de 112 à **125** conseillers communautaires. Le détail de cette composition est joint à la présente délibération :

- les douze nouvelles communes seraient chacune représentées par 1 conseiller communautaire, lequel aura un suppléant
- la commune de la Couture Boussey, aujourd'hui représentée par 1 conseiller communautaire passerait à 2 conseillers communautaires (et plus de suppléance)

Vu la délibération du Conseil communautaire du 26 septembre 2017

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- **RETENIR** la composition ci-jointe du Conseil communautaire dite « de droit commun » au 1^{er} janvier 2018, lors de l'intégration de nouvelles communes à Evreux Portes de Normandie
- **INVITER** les communes membres d'EPN, dans le délai de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération, à se prononcer sur cette composition du Conseil communautaire selon le droit commun

Conseil communautaire d'Evreux Portes de Normandie
Répartition de droit commun
au 1^{er} janvier 2018

Communes	Population Municipale 2017 (sans double compte)	Nb de délégués
angerville	1 122	1
arnières	1 560	1
aviron	1 108	1
les baux sainte croix	881	1
boncourt	187	1
le boulay morin	757	1
caugé	829	1
la chapelle du bois des faulx	560	1
cierrey	721	1
dardez	158	1
emalleville	537	1
evreux	49 461	42
fauville	332	1
gauciel	916	1
gauville la campagne	528	1
gravigny	3 935	3
guichainville	2 557	2
huest	749	1
irreville	480	1
le mesnil fuguet	176	1
miserey	605	1
normanville	1 126	1
parville	310	1
le plessis grohan	846	1
reuilly	556	1
sacquenville	1 171	1
saint germain des angles	191	1
saint luc	256	1
saint martin la campagne	96	1
Saint sébastien de Morsent	5 265	4
saint vigor	327	1
sassey	181	1
tourneville	335	1
la trinité	113	1
le val david	744	1
les ventes	1 050	1
le vieil evreux	749	1
Saint-André-de-l'Eure	3 917	3

Les Authieux	290	1
Bois-le-Roi	1 118	1
Bretagnolles	198	1
Champigny-la-Futelaye	271	1
Chavigny-Bailleul	568	1
Coudres	542	1
LA COUTURE-BOUSSEY	2 311	2
Croth	1 296	1
Épieds	369	1
La Forêt-du-Parc	574	1
Foucrainville	74	1
Fresney	338	1
La Baronnie (<i>représentation spécifique aux communes nouvelles</i>)	689	2
Garenes-sur-Eure	1 884	1
Grossœuvre	1 114	1
L'Habit	525	1
Jumelles	306	1
Lignerolles	304	1
Marcilly-sur-Eure	1 571	1
Mousseaux-Neuville	653	1
Prey	946	1
Saint-Germain-de-Fresney	211	1
Saint-Laurent-des-Bois	244	1
Serez	138	1
ACON	484	1
COURDEMANCHE	609	1
DROISY	428	1
ILLIERS-L'EVEQUE	990	1
SAINT GERMAIN SUR AVRE	1 210	1
MUZY	831	1
MARCILLY-LA-CAMPAGNE	1 143	1
MESNIL-SUR-L'ESTREE	956	1
MOISVILLE	206	1
MOUETTES	742	1
FONTAINE-SOUS-JOUY	865	1
JOUY-SUR-EURE	557	1
TOTAL 74 communes	Population municipale 2017 :110 947 Population totale 2017 : 115 563	125

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Pour : 12

Abstention : 1

► **2017.059 - Adhésion de Saint Germain S/Avre au 1^{er} janvier 2018**

Demande d'adhésion à EPN – Avis du Conseil municipal

Par délibération de son conseil municipal en date du 7 juillet 2017 la commune de Saint Germain sur Avre issue de la Communauté de communes Interco Normandie Sud Eure (INSE) a fait connaître son souhait d'intégrer la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie à compter du 1^{er} janvier 2018.

La procédure d'adhésion prévue à l'article 5211-18 du code général des collectivités territoriales, dispose que le périmètre d'un établissement public de coopération intercommunale peut être ultérieurement étendu, par arrêté du Préfet, par adjonction de communes nouvelles.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 5216-1 du CGCT, les communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

Le Conseil communautaire d'Evreux Portes de Normandie a émis un avis favorable à l'adhésion de la commune de Saint Germain sur Avre par délibération du 26 septembre 2017.

Il appartient désormais aux 62 communes membres d'EPN, dans le délai de trois mois à compter de la notification de la délibération du Conseil communautaire, de se prononcer sur l'admission de Saint Germain sur Avre dans les conditions de majorité qualifiée requises, soit, avec l'accord des 2/3 des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population, ou bien, de la moitié des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population. A défaut de délibération dans ce délai, la décision du conseil municipal sera réputée favorable.

Une fois l'accord des communes membres d'EPN recueilli, la CDCI, saisie par le Préfet, se réunira et rendra son avis sur le projet d'extension du périmètre d'EPN à la commune de Saint Germain sur Avre. A l'issue de cette procédure, le Préfet prendra ensuite son arrêté d'extension de périmètre d'EPN, une extension conforme aux conditions imposées par la loi sur la continuité territoriale, c'est-à-dire un territoire d'un seul tenant et sans enclave.

Vu la délibération de la commune de Saint Germain sur Avre en date du 7 juillet 2017 ;

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se PRONONCER sur l'adhésion de la commune de Saint Germain sur Avre à la Communauté d'agglomération EVREUX PORTES DE NORMANDIE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable. 12 Pour et 1 abstention

► **2017.060 Réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels :
Avenant d'adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes**

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs ;

Considérant l'article 28 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 qui précise, notamment que le groupement de commandes est nécessairement constitué par une convention constitutive que chaque membre est tenu de signer¹. Cette convention constitutive, dont la conclusion n'a pas à faire l'objet d'une publicité particulière, doit définir les règles de fonctionnement du groupement. Certaines mentions sont alors nécessaires : la durée ; l'objet ; le caractère ponctuel ou pérenne ; lorsque le groupement de commandes est constitué avec des

pouvoirs adjudicateurs ou des entités adjudicatrices d'autres Etats membres de l'Union européenne, le droit applicable au marché public, choisi parmi les droits des Etats membres dont ils relèvent ; la désignation du membre chargé de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution du marché public au nom et pour le compte des autres membres (ci-après appelé « coordonnateur ») ; le rôle respectif du coordonnateur et des autres membres ; le cas échéant, lorsqu'un concours sera organisé, la composition du jury ; les modalités d'adhésion et de retrait des membres

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de l'Eure en date du 5 octobre 2017,

Considérant que la mise en place du Document Unique est une obligation pour les collectivités territoriales ;

Considérant que dans le cadre de sa mission d'assistance aux Collectivités et Etablissements Publics affiliés dans le domaine de la prévention en hygiène et sécurité du travail, le Centre de Gestion de l'Eure a proposé une intervention pour l'accompagnement des collectivités et établissements affiliés dans la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ;

Considérant que la formule du groupement de commandes serait la plus adaptée, pour aboutir à des effets d'économie d'échelle, une mutualisation des procédures de passation des marchés et une garantie de même niveau de prestation pour l'ensemble des collectivités et EPCI affiliés au Centre de Gestion de l'Eure désirant mettre en place le Document Unique

Considérant la proposition de Monsieur le Maire en vue de la mise en place du Document Unique d'évaluation des risques professionnels et après avoir pris connaissance de la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché unique de prestations de réalisation de documents uniques d'évaluation des risques professionnels, arrêtée et proposée par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de l'Eure.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :
 - Le Centre de Gestion de l'Eure sera coordonnateur du groupement et chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par le Code des Marchés Publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un prestataire.
 - La commission d'appel d'offres compétente pour retenir le prestataire sera celle du Centre de Gestion de l'Eure.
 - Le Centre de Gestion de l'Eure signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans l'avenant d'adhésion.
- Précise que les crédits nécessaires à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels seront prévus au Budget Primitif de l'exercice budgétaire concerné

COMPTE-RENDU

- ▶ EPN – Compte rendu de la réunion de présentation de notre projet des extensions du réseau d’assainissement collectif sur les secteurs de Caër et le Boulay-Morin,
- ▶ Conseil Syndical du Sivos de Normanville et Saint-Germain des Angles le 14 novembre 2017,
- ▶ SAVI (Secours Alimentaire du Val Iton) – Réunion syndicale le 18 octobre 2017. Madame COUVRAT informe l’assemblée de la dissolution du SAVI au 31 mars 2018. L’activité de l’association est maintenue jusqu’à la fin de l’année 2017. Monsieur VIVIER relève l’implication de Madame SAINTY, Présidente de l’association.
- ▶ EPN Evènement 16 octobre Plan d’investissement à la Communauté d’agglo Evreux Portes de Normandie,
- ▶ EPN - Invitation conférence des Maires du 10 octobre 2017,
- ▶ EPN PV 3ème commission du 21 septembre 2017,
- ▶ Fabien BOUTTEFARDE Député - Assemblée des Maire le 18 novembre 2017,
- ▶ EPN - Relevé de décisions de la commission voirie – déchets,
- ▶ EPN - Convocation commission finances 6 octobre 2017,
- ▶ EPN – Commission finance le 6 octobre 2017,
- ▶ EPN - Compte rendu du Conseil communautaire du 26 septembre 2017,
- ▶ EPN Relevé de décision 1ère commission du 22 septembre 2017,
- ▶ PST SIVU Cap Nord Est - Convocation Conseil Syndical du 3 octobre 2017,
- ▶ EPN compte rendu du Bureau du 18 septembre 2017.

COURRIER DU MAIRE

- ▶ Monsieur VEYRI - Projet Viking Lettre aux élus de l’agglomération,
- ▶ Info Sénat n° 198,
- ▶ Hervé MAUREY- Proposition de loi Assemblée Nationale eau & assainissement ;

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- ▶ Dissolution du SIVOS de Normanville et Saint-Germain des Angles – Arrêté de la Préfecture du 11 octobre 2017,
- ▶ FIGA - Syndicat du Centre Commercial de Caër Réunion le 2 novembre 2017 afin d’évoquer le problème de l’installation récurrente des gens du voyage et les travaux qui vont être envisagés,
- ▶ Compétence Petite Enfance
EPN Prise de compétence Petite Enfance- Courrier adressé à la Présidente du SIVOM Cap Nord Est et réponse de la Présidente du SIVOM,
- ▶ Notaire Christine DURAND - Cession gratuite voirie Allée de la Poterne,

Prochain Conseil Municipal le 16 novembre 2017
ONT SIGNE LE REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS :